

2012-09-20

2012-1771

KNOCK DOWN
INSECTICIDE POUR LES FERMES, LES BESTIAUX, LES USINES DE TRANSFORMATION
D'ALIMENTS ET LES INSTITUTS .5% PERMÉTHRINE

Sous Pression/COMMERCIAL
L'INSECTICIDE RÉSIDUEL
POUR LES SURFACES, LES FENTES ET LES CREVASSES

TUE: Fourmis, punaises de lits, pyrales indiennes de la farine, tiques sanguines, anthrènes des tapis, pollenies du lombric, blattes, grillons, perce-oreilles, lépismes argentés, cloportes communs, araignées, mouches domestiques, mouches piquantes des étables, taons, mouches faciales, mouches des cornes, maringouins, moucherons, barbins du mouton

POUR EMPLOI DANS: Demeures, hôtels, motels, milieux hospitaliers où il n'y a pas de nourriture, équipements de transport (autobus, bateaux, navires, trains, camions (vides), avions), usines de transformation des viandes et des aliments, pièces d'entreposage, restaurants, et autres endroits où les aliments sont traités, aires contenant les services publics, et les entrepôts, bâtiments pour les animaux, laiteries et pour traiter le bétail.

GARANTIE:

Perméthrine.....0,50%

N° D'HOMOLOGATION 30092 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 150-775g

ATTENTION

RISQUES D'EXPLOSION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Kuus Inc., Les produits de famille avec valeur ajoutée (TM)
450 Tapscott Road, Unit 5 & 6A,
Scarborough, ON M1B 1Y4
1-800-267-0455
Fièrement Fabriqué au Canada
www.knockdownbugs.com www.mosquitoshield.com
Fabriquant des Chasses Moustiques Mosquito Shield

MODE D'EMPLOI:

DANS LES BÂTIMENTS POUR LES ANIMAUX ET LES LAITERIES : Pour un traitement localisé contre les mouches domestiques et les mouches piquantes des étables, diriger la pulvérisation sur les surfaces des murs, des plafonds, des stalles, des colliers, des portes, des encadrements de fenêtres, des fondations, des appareils d'éclairage et autres endroits où les insectes peuvent se poser, se rassembler et entrer. Recouvrir ou retirer les contenants à lait et les bacs à lait avant le traitement.

TRAITEMENT DU BÉTAIL : Pour protéger les vaches laitières, en lactation ou pas, contre les attaques des mouches faciales, des mouches des cornes, des maringouins et des moucheron, et pour protéger les chevaux contre les taons, les mouches faciales, les mouches domestiques, les mouches des cornes, les mouches noires, les maringouins et les moucheron : Pulvériser environ 3 secondes sur chaque côté de l'animal en faisant attention de pulvériser à fond le dos, le garrot et les pattes avant. Pour protéger contre les mouches faciales, pulvériser le visage et la tête de l'animal, mais éviter d'appliquer dans les yeux. Répéter le traitement lorsque les mouches deviennent agaçantes. Pour la répression des barbins du mouton sur les moutons.

Ce produit peut être appliqué à l'aide d'un tube injecteur et pour injection dans les fentes et les crevasses où les insectes peuvent se cacher, habiter et se reproduire. Mettre le bout du tube d'injection 2 cm dans les fentes, les crevasses, les trous et les autres petites ouvertures où les insectes peuvent être un problème. Appliquer un jet de vaporisation d'une durée approximative d'une seconde par endroit pour les infestations importantes, si possible. Laisser 30 cm entre les applications pour les infestations légères. Pour les traitements préventifs, laisser approximativement 1 mètre entre chaque application. Voir les indications additionnelles ci-dessous pour le contrôle efficace des insectes énumérés.

INSECTES RAMPANTS: Blattes, grillons, perce-oreilles, cloportes communs, araignées, et tiques sanguines: Vaporiser dans les cachettes des insectes comme les fentes et les crevasses, les endroits humides, les ouvertures autour des tuyaux et des éviers, derrière les plinthes, les compteurs d'hydro et les voies d'accès. Vaporiser le produit directement sur les insectes dans ces endroits si possible. Thermobies et lépismes argentés: Vaporiser les fentes et les crevasses dans les plinthes, les cadres de portes, les bibliothèques et les pièces d'entreposage. Vaporiser le produit directement sur les insectes dans ces endroits si possible. Punaises des lits: Pulvériser le produit directement dans les fentes et fissures où se trouvent ou peuvent se cacher ces ravageurs, le long et derrière les plinthes, moulures et espaces de plancher sous les objets (p. ex., sous le lit et les tables de nuit). Appliquer le produit directement sur les insectes si possible. Ne pas appliquer sur le matelas, les grand et petit dossiers ni sur tout autre mobilier. Fourmis: Vaporiser les sentiers, les nids et les points d'entrée autour des portes, des fenêtres, des fentes structurales et des crevasses. Vaporiser le produit directement sur les insectes dans ces endroits si possible. Insectes de produits entreposés et les stades d'hibernation des pyrales indiennes de la farine et pollenies du lombric: Vaporiser sur le plus d'insectes que

possible en traitant les endroits infestés comme les fentes et les crevasses, les cavités murales, autour des fenêtres et les cadres de portes, sous le revêtement d'aluminium extérieur, dans la machinerie et dans les endroits isolés et non-éclairés.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si avalé, inhalé ou absorbé sous la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau, les vêtements et éviter de respirer les vapeurs ou le jet de vaporisation. Les applicateurs doivent porter des vêtements de sécurité qui couvrent également les mains, les pieds et les yeux. Un respirateur approuvé par la CSA doit être utilisé lors de l'application du Knockdown Insecticide Pour Les Fermes, Les Bestiaux, Les Usines De Transformation D'aliments Et Les Instituts .5% Permethrine. Ventiler les espaces clos lors du traitement et jusqu'à ce que le produit appliqué soit complètement sec. Se laver à fond après l'application et avant de manger, de boire, etc. Ne pas appliquer sur les plantes, les animaux ou les humains. Enlever les animaux de compagnie et les bacs de poissons avant le traitement et ne pas les remettre dans les pièces traitées pour au moins 4 heures après le traitement. Ne pas appliquer sur des surfaces avec lesquelles les enfants ou les animaux de compagnie pourraient entrer en contact. Le bois de chauffage ne doit pas être traité. Ne pas appliquer dans les salles de classe lorsqu'elles sont utilisées. **NE PAS CONTAMINER LES DENRÉES ALIMENTAIRES.** Ne pas utiliser dans les usines de traitement alimentaires, les restaurants, ou les autres endroits où la nourriture est préparée ou traitée. Ne pas utiliser dans les aires de service lorsque les aliments sont exposés ou lorsqu'elles sont en opération. Les aires de service sont les endroits où la nourriture traitée et servie comme les salles à dîner, mais excluant les endroits où les aliments sont préparés ou entreposés. Dans les demeures, toutes les surfaces de traitement alimentaire et les ustensiles devraient être couverts au cours de traitement ou laver à fond avant de les réutiliser. Les aliments exposés devraient être couverts ou enlevés. Ne pas utiliser dans les pièces où la nourriture est entreposée, traitée, ou servie. Usines de traitement des viandes et des aliments: Dans les usines de traitement des viandes et des aliments, faire l'application seulement lorsque l'usine n'est pas en opération. Les viandes ou les produits alimentaires à découvert, les ingrédients ou les matériaux d'emballage ne doivent pas être dans la pièce. Couvrir l'équipement de traitement alimentaire. Toutes les surfaces traitées qui pourraient entrer en contact avec des viandes, des produits alimentaires ou d'autres produits alimentaires devraient être lavées et rincées à fond avec de l'eau potable après le traitement et avant de les ré-utiliser pour le traitement alimentaire. Hôpitaux: Ne pas appliquer ce produit dans les pouponnières, les chambres des patients ou les pièces occupées par des personnes âgées ou des infirmes. **CONTENU SOUS PRESSION.** Ne pas percer ou incinérer le contenant. Ne pas entreposer ou utiliser près de source de chaleur, de flammes nues, ou en fumant. L'exposition à des températures au-dessus de 50°C pourrait causer une explosion. Ne pas vaporiser sur les surfaces en plastique, les surfaces peintes ou vernies, ou directement sur l'équipement électronique comme les radios, les téléviseurs, les ordinateurs, etc.

ENTREPOSAGE: Garder le produit dans un endroit frais et sec, loin des flammes nues et des sources de chaleur.

PREMIERS SOINS: En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

ÉLIMINATION: Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la gâchette afin de libérer la pression qui reste dans le contenant. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.